**Attribution des prix aux lauréats de la 8e édition**

**Du Prix de l’égalité des chances**

***AD du 19/06/2020***



Il s’agit d’acter le soutien financier du Département aux **sept lauréats** de la 8e édition du Prix de l’égalité des chances pour un montant total de **35 000 €**.



Deuxième département le plus jeune de France, le Val d’Oise a mis en place le Prix égalité des chances depuis 2012 pour les **jeunes de 18 à 25 ans,** avec un **quotient familial inférieur ou égal à 15 000 €,** et qui présentent **un** **parcours scolaire et un engagement citoyen exemplaires**.

Cette année, 23 candidatures ont été adressées et 10 candidats ont été auditionnés par un **comité pluridisciplinaire** composé notamment d’élus départementaux, Préfecture, associations et écoles supérieures.

Sept lauréats ont été sélectionnés : tous ont besoin de finaliser leur formation et peuvent voir leur **réussite compromise par des freins financiers**. C’est pourquoi il leur a été attribué les prix ci-dessous.



- Mme Fatou CISSE (**Prépa Henry IV, actuellement à l’ESCP)** a été tutrice pour le programme CAP PREPA de l’ESSEC pour les bacheliers défavorisés préparant les classes prépas et a effectué du soutien à la Maison des Jeunes Talents. Il lui a été attribué **6 500 €** pour couvrir ses frais de scolarité pour un semestre d’étude à Madrid ;

- M Yasser DAOUDI (**Prépa Lakanal, Master en Génie Civil à l’ESTP Paris, actuellement en Master in Management à l’ESSEC, souhaite devenir entrepreneur**) a co-créé l’association Prémices qui accompagne des jeunes dans leur scolarité. Il lui a été attribué **4 000 €** pour couvrir ses frais à l’ESSEC ;

- M Patrice ESELE SASA (**bénéficiaire d’une bourse sportive pour étudier à l’Indiana Institute of Technology, actuellement en licence éco.gestion à Dauphine**) est bénévole à « ALSA » (aide aux sans-abris) et lutte contre l’isolement social en tant que VP du bureau des jeunes de sa paroisse. Il lui a été attribué **6 500 €** pour couvrir un semestre à l’Université George Mason à Fairfax (USA);

- Mme Amel KORICHI (**actuellement en Master Electrical and Computer Engineering à l’ENSEA**) est bénévole à « Expli’Cité » (lutte contre le décrochage scolaire). Souhaite se spécialiser en intelligence artificiel  Il lui a été attribué **3 500 €** pour poursuivre ses études à l’Université Georgia Tech à Atlanta (USA) ;

- Mme Morgane LAHOUETTE (**diplômée de nombreuses formations pour devenir pilote de ligne)** a effectué en service civique à l’aérodrome de Persan-Beaumont et est engagée dans le projet « espace parenthèse » (réinvestir les jeunes en décrochage scolaire). Il lui a été attribué **5 000 €** pour finaliser sa formation de pilote ;

- M Jairus Raph MOSI DA COSTA (actuellement en 2ème année à **Sciences Po Paris**) est bénévole à « Ambition Campus » comme parrain de lycéens souhaitant tenter Sc Po. Il lui a été attribué **6 000 €** pour poursuivre ses études de 3ème année à Tucson (USA) ;

- Mme Valérie VIENNE (en **2ème année à l’ENSEA**) est professeur à la Maison des Jeunes Talents et ambassadrice dans les lycées pour promouvoir les études Sup ; tutrice du CAP ESSEC, à l’ENSEA est trésorière et responsable partenariats des conférences Ted.X et responsable d’un pôle évènementiel ; enfin membre du bureau de la solidarité. Il lui a été attribué **3 500 €** pour poursuivre ses études à l’ESSEC.

«*Avec la 8 édition du Prix égalité des chances, le Département démontre qu’il a agi concrètement et avec constance - depuis 2012 - pour la réussite de 53 jeunes valdoisens talentueux aux parcours exemplaires. ».*